

New Europe College – Institut d'études avancées
&
Institut des Études Sud-Est Européennes de l'Académie Roumaine
Revue des Études Sud Est Européennes

L'empereur hagiographe
Culte des saints et monarchie byzantine
et post-byzantine



Textes réunis et prescutés par
Petre Guran

Image de la couverture I : l'empereur Léon VI dans la coupole centrale du narthex de l'église du monastère de Horezu (photo P. Curan, avec la permission de l'abbesse de Horezu).

Série des publications RELINK du New Europe College

L'empereur hagiographe
Copyright © 2001 - Colegiul Noua Europă
ISBN 973 – 98624 – 6 – 2

L'empereur hagiographe.

Remarques sur le rôle des premiers empereurs macédoniens dans le culte des saints

Bernard FLUSIN

Quand il comparaît devant Léon VI, Nicéas David Paphlagôn, nous dit son hagiographe, s'oppose dramatiquement à celui-ci: " – Veux-tu donc, dit l'empereur courroucé, trouver le salut loin de Notre Majesté, sans notre prière ni notre intercession (*mésiteia*)?– Il répondit: Certes, non, ce n'est pas toi qui nous guideras vers le Christ ni qui nous conduiras vers son céleste Royaume. Mais toi qui es un homme, toi qui as obtenu de régner sur des hommes pour le temps qu'a fixé le Très Haut, efforce-toi de régner heureusement dans la justice et la vérité pour que le Roi des rois ne te couvre pas de honte au jour où Dieu nous visitera. Pour nous, nous nous attacherons à Michel, le commandant en chef du Dieu des puissances, et par son entremise nous nous accorderons avec le Christ." ¹

La vivacité de l'échange montre bien qu'au-delà du scandale de la tétragamie, l'enjeu du conflit entre les deux hommes est plus fondamental. Il s'agit du rôle religieux du *basileus* et plus spécialement de la *mésiteia* dont Léon, d'après ses adversaires, aurait voulu faire une prérogative impériale. La *Vie de Nicéas* conduit ainsi à examiner les stratégies par lesquelles certains empereurs ont cherché à promouvoir leur rôle d'intercesseur entre leurs sujets et Dieu et c'est ce que nous ferons ici en montrant la place particulière que Léon VI, puis Constantin VII ont tenu dans le culte des saints.

¹ B. Flusin, "Un fragment inédit de la Vie d'Euthyme le Patriarche ? - I. Texte et traduction", dans *Travaux et Mémoires*, 9, 1985, p. 124-126.

Les rapports entre la royauté et la sainteté sont nombreux et, en étudiant les Vies de saint Constantin le Grand² ou les tentatives de promouvoir le culte de Constantin, fils de Basile Ier, et de Théophanô, première épouse de Léon VI, on a noté certains essais visant à rapprocher l'empereur et le saint³. Mais on n'a guère relevé qu'à défaut d'être saint lui-même ou d'avoir un saint dans sa parenté proche, l'empereur pouvait être hagiographe⁴. Léon VI et Constantin VII l'ont pourtant été. S'ils ont poursuivi pour une part l'action de Basile Ier en faveur du culte des saints, ils l'ont fait par d'autres moyens et l'étude des œuvres qu'ils ont écrites ou commanditées ont un double intérêt: outre ce qu'elle nous apprend de la dignité impériale, elle éclaire certains aspects de l'hagiographie byzantine alors à son apogée⁵.

L'empereur orateur sacré? Le cas de Léon VI

Le cas le plus célèbre est celui de Léon VI le Sage et de ses homélies, mieux connu aujourd'hui grâce au livre récent de Théodora

² Voir F. Winkelmann, « Das hagiographische Bild Konstantins I. in mittelbyz. Zeit », dans V. Vavrinek (éd.), *Beiträge zur Byzantinischen Geschichte im 9.-10. Jahrhundert*, p. 179-203; Id., « Ein Ordnungsversuch der griechischen hagiographischen Konstantiniden und ihrer Überlieferung », dans J. Irmscher et P. Nagel (éd.), *Studia Byzantina. Folge II. Beiträge aus der byz. Forschung der DDR zum XIV. Internationalen Byzantinisten Kongress Bukarest 1971* [Berliner byzantinischer Arbeiten 44], Berlin 1973, pp. 311-314; Id., « Die älteste erhaltene gr. hagiographische Vita Konst. und Helenas (BHG 365Z, 366, 366a) », dans J. Dummer (éd.), *Texte und Textkritik. Eine Aufsatzsammlung*, Berlin, 1987, (TU 133), p. 623-638; A. Kazhdan, « Constantin imaginaire: Byzantine Legends of the Ninth Century about Constantine the Great », *Byzantion*, 57 (1987), p. 196-250.

³ G. Dagron, *Empereur et prêtre. Étude sur le "césaropapisme byzantin"*, Paris, 1996, p. 209.

⁴ Voici cependant A. Michel, *Die Kaisermacht in der Ostkirche (843-1204)*, Darmstadt, 1959, p. 74, qui signale l'intérêt des monologues impériaux. Je remercie Petre Guran pour cette référence.

⁵ W. Lackner, "Die Gestalt des Heiligen in der byzantinischen Hagiographie des 9. und 10. Jahrhunderts", dans *The 17th International Byzantine Congress. Major Papers*, New Rochelle, New York, 1986, p. 523.

Antonopoulou⁶. D'après l'inventaire dressé par cet auteur, il faut tenir compte de quarante-deux textes, consacrés pour certains à des fêtes dominicales, pour d'autres – quatre – à la Vierge, pour une quinzaine à des saints, sans compter diverses œuvres de circonstance⁷.

Le fait, pour un empereur, de prononcer des homélies n'est guère attesté à Byzance. Sans doute peut-on invoquer le précédent de Constantin le Grand qui, alors qu'il n'est pas baptisé, adresse un discours *ad coetum sanctorum* et parle de doctrine⁸. Plus près de Léon VI, une phrase de Photius laisse penser que Michel III lui aussi aurait pu prononcer des discours de nature religieuse⁹ : mais peut-être

⁶ Th. Antonopoulou, *The Homilies of the Emperor Leo VI*, [The Medieval Mediterranean Peoples, Economies and Cultures, 400-1453, vol. 14], Leiden, New York, Cologne, 1997. Avant ce livre, l'étude la plus utile était due à J. Grosdidier de Matons, "Trois études sur Léon VI", *Travaux et mémoires*, 5, 1973, p. 181-242; P. Devos, de son côté, avait restitué à Léon VI un discours sur la translation du corps de saint Jean Chrysostome laissé anonyme par son éditeur: P. Devos, "La Translation de S. Jean Chrysostome BHG 877h: une œuvre de l'empereur Léon VI", dans *Anal. Boll.* 107 (1989) p. 5-29.

⁷ Th. Antonopoulou, op. cit., p. 24-26

⁸ CPG 3497; PG 20, 1233-1316.

⁹ Photius, *Homélie X*, éd. Aristarches, II, p. 429 (trad. C. Mango, *The Homilies of Photius Patriarch of Constantinople. English Translation, Introduction and Commentary* by—. [Dumbarton Oaks Studies 3.] Cambridge, Mass., 1958, p. 184; sur les circonstances de l'homélie X, voir R. J. H. Jenkins, C. Mango, "The Date and Significance of the Tenth Homely of Photius", *DOP* 9-10, 1956, p. 123-140, que nous suivons plutôt que E. Bolognesi, *Studi Medievali*, 28, 1987, p. 381-398): "Mais quel est ce concours, quelle est cette affluence d'une foule si nombreuse? Quelle est cette fête? Qu'est-ce donc qui nous appelle ensemble et nous pousse tous à nous réunir? Voulez-vous que je vous le dise, ou n'est-il pas mieux de laisser le soin de nous dire et de nous enseigner l'occasion de la fête à celui qui en est le pourvoyeur et le sage architecte? Car c'est bien lui qui est capable de représenter par des discours ce qui nous est proposé, celui qui, après avoir déposé au préalable dans son âme les modèles des choses, a réalisé sur terre avec une parfaite sagesse une œuvre inimitable. Dis-nous donc, ô toi le plus chrétien des empereurs et le plus cher à Dieu ... dis-nous, à nous qui avons hâte, comme tu le vois, de l'entendre, pourquoi tu nous as assemblés."

s'agit-il d'une simple flatterie de la part du patriarche et l'occasion dont il s'agit – l'inauguration d'une église – est de celles où il n'est pas trop étonnant que le donateur, même laïque, ait pu prendre la parole. Les homélies de Léon VI se distinguent en tout cas par une abondance et par un caractère systématique qui conduisent à s'interroger sur leur nature réelle.

Le terme d'homélies, à propos des œuvres de Léon le Sage, est en partie conventionnel. Dans l'édition du moine Akakios, ou dans l'un des principaux témoins manuscrits, le *Vatopedinus* 408, nous trouvons, dans les titres, tout d'abord le terme de *logos* et celui d'*enkômion* pour des discours festifs et pour des éloges de saints, puis, pour des circonstances moins solennelles et plus particulières à ce qu'il semble, celui d'*homilia*¹⁰. L'oraison funèbre de Basile Ier, intégrée à la série des homélies, n'a rien d'une œuvre religieuse¹¹. Dans les autres cas, il faut regarder de plus près non seulement le titre et le contenu, mais aussi les circonstances particulières dans lesquelles les discours ont été délivrés. Certaines homélies de l'empereur sont exigées par le cérémonial: il s'agit des allocutions prononcées devant le Sénat, à la Magnaure, à l'occasion du début du Carême¹². La pratique est bien codifiée¹³ et si la teneur des discours est de nature religieuse, de tels cas n'autorisent pas à voir en Léon un orateur sacré. D'autres discours sont prononcés au palais à l'occasion d'une fête religieuse: c'est le cas de l'homélie 14, pour saint Démétrius, que Léon prononce, au Chrysotriclinos sans doute,

¹⁰ Les homélies de Léon VI sont actuellement accessibles, pour la plupart, dans l'édition du hiéromoine Akakios: *Léontos tou Sophou Panègurikoi logoi*, éd. Akakios, Athènes, 1868. Le mot *logos* se trouve dans le titre des discours 1-8, 10-13, 17, 18, 20, 21, 25 ; *enkômion*, pour les discours 14, 24 ; *homilia*, pour les discours 9, 15, 16, 19, 22, 26-32, 34.

¹¹ *Oraison funèbre de Basile I par son fils Léon VI le Sage*, éditée avec introduction et traduction par A. Vogt et I. Hausherr, [Orientalia Christiana XXVI.1.], Rome, 1932.

¹² Léon VI, hom. 26 et 27, éd. Akakios, p. 231-242.

¹³ *De cerimoniis*, II, 10 (Bonn, p. 545-548).

avant la procession marquant la fête du saint¹⁴. L'empereur est dans son domaine, et ses discours témoignent de sa piété et de son éloquence. Mais Léon parle aussi dans les églises de la Ville, parfois pour des occasions privées – comme l'inauguration d'une église fondée par tel haut dignitaire¹⁵ –, parfois aussi lors de cérémonies tout à fait publiques, engageant toute la Ville et son évêque. C'est ainsi que l'homélie pour l'anniversaire du transfert des reliques de saint Jean Chrysostome est prononcée aux Saints-Apôtres¹⁶ et, que, par deux fois au moins, Léon a parlé à Sainte-Sophie: l'homélie 32 a été prononcée à l'Épiphanie alors que l'empereur venait de donner une nouvelle nappe d'autel¹⁷; nous savons aussi par Aréthas que Léon, le jour du retour des reliques de saint Lazare, avait voulu s'adresser à la foule réunie à la Grande Église¹⁸.

En toutes ces occasions, les discours de Léon VI peuvent être considérés comme la prolongation du rôle assumé traditionnellement par l'empereur dans le cérémonial. Rien n'indique qu'ils aient heurté ou surpris, et il ne faut sans doute pas s'empressement de les interpréter comme une intrusion de l'empereur dans le domaine de l'enseignement normalement réservé à l'évêque et à ses délégués¹⁹. Il reste cependant que Léon VI a composé des discours pour les principales fêtes fixes et mobiles de l'année liturgique et, si l'on tient

¹⁴ Th. Antonopoulou, op. cit., p. 39.

¹⁵ Léon VI, hom. 28 (au monastère de Kauléas), 34 (église dédiée par le magistre Stylianos), éd. Akakios, p. 243-00, 274-280.

¹⁶ BHG 877h; éd. F. Halkin, *Douze récits byzantins sur saint Jean Chrysostome*, [Subsidia hagiographica 60], Bruxelles, 1977, p. 487-497; l'identification de l'auteur est due à P. Devos (cf. n. 6).

¹⁷ Léon VI, hom. 32, éd. Akakios, p. 262.

¹⁸ Aréthas de Césarée, *Oratio in dedicatione ecclesiae S. Lazari*, éd. L.G. Westerink, *Arethae scripta minora*, II, 58 (p. 11-16).

¹⁹ Sur le devoir, pour les évêques, d'enseigner le dimanche, voir le canon 19 du concile In Trullo (Rallis-Potlis, II, p. 346-347); pour l'interdiction faite aux laïcs de prêcher sauf délégation spéciale, voir canon 64 (Rallis-Potlis, II, p. 453-4).

compte du fait qu'il a réuni le plus grand nombre de ces textes dans une collection que nous conserve le *Vatopedinus*, nous voyons qu'il n'a pas seulement, au gré des occasions, parlé publiquement dans des circonstances religieuses: il a construit un homélaire. À son époque, c'est chose rare et l'entreprise de Léon, au IXe siècle, n'a guère qu'un précédent: la collection des homélies de Photius²⁰. Léon VI, avec ses propres homélies, reprend ainsi le rôle qui, peu avant lui, avait été assumé par un patriarche.

Les œuvres hagiographiques de l'empereur doivent être comprises en fonction de ce précédent. D'autres laïcs, bien sûr, se sont exercés à l'hagiographie: c'est le cas de l'impératrice Athénaïs-Eudocie²¹, celui aussi, plus près de Léon, de Cosmas Vestitor²², dont rien n'indique qu'il ait été un clerc; le Xe siècle fournira d'autres exemples. Pour Léon comme pour d'autres hagiographes laïcs, le fait d'écrire que la vie d'un saint peut avoir été une simple manifestation de piété et d'habileté rhétorique: ainsi le long discours sur Jean Chrysostome qu'il compose à la demande de son père Basile et prononce, au palais peut-être, devant une assemblée formée en partie d'évêques²³. Mais le nombre des écrits hagiographiques de Léon, leur intégration à un homélaire construit de façon systématique, la qualité de leur auteur conduisent au-delà d'un simple cas de piété individuelle. C'est l'image du rôle religieux de l'empereur, spécialement dans le culte des saints, qui se trouve affectée.

²⁰ Pour un bref aperçu de l'histoire de l'homilétique à Byzance, voir Th. Antonopoulou, *op. cit.*, p. 35-51.

²¹ Pour le poème de l'Augusta Eudocie sur Cyprien, voir BHG 458-459.

²² Nous ne savons rien de Cosmas Vestitor (IXe s.), auquel on doit cinq homélies sur la translation du corps de saint Jean Chrysostome, quatre sur la Dormition, et plusieurs éloges de saints.

²³ J. Grosdidier et P. Devos supposent que la longue Vie de Jean Chrysostome a été lue au palais (cf. Th. Antonopoulou, *op. cit.*, p. 39); on remarquera cependant que l'homélie sur le transfert des reliques, qui lui fait suite, a été prononcée aux Saints-Apôtres.

Léon l'hagiographe et Basile le bâtisseur

Parmi la quinzaine d'œuvres hagiographiques de Léon, la première chronologiquement est une longue *Vie de saint Jean Chrysostome* suivie d'un récit sur la translation du corps du saint, dont nous avons dit qu'elle avait été écrite à la demande de Basile Ier²⁴. D'autres œuvres, plus oratoires, sont à situer certainement sous le règne personnel de Léon, plutôt dans sa première moitié²⁵. Il s'agit de panégyriques prononcés pour la fête d'un saint, pour le transfert de reliques ou pour la dédicace d'une église. Si nous laissons de côté les fêtes de la Vierge ou de ses parents, ainsi que l'homélie en l'honneur de Tous les Saints²⁶, qui appartient au cycle des fêtes mobiles, les saints auxquels Léon a consacré une œuvre conservée sont au nombre de neuf: Clément d'Ancyre, Démétrios (trois textes), Élie, Étienne, Jean-Baptiste, Jean Chrysostome (deux textes), Nicolas, Paul, Thomas (deux textes)²⁷. Il faut ajouter à cette liste le nom de saint Lazare auquel nous savons que Léon VI a consacré ou voulu consacrer une homélie²⁸.

Le petit sanctoral qui se dessine ainsi est précieux à plus d'un titre et nous pouvons discerner en plusieurs occasions ce qui semble avoir justifié la dévotion que Léon VI manifeste. Sans reprendre l'ensemble du dossier, qu'a réuni Théodora Antonopoulou²⁹, nous nous contenterons de citer ici quelques lignes où Léon lui-même expose

²⁴ Voir note 14.

²⁵ Sur la chronologie des homélies de Léon, voir Th. Antonopoulou, *op. cit.*, p. 52-71.

²⁶ Léon VI, hom. 6, éd. Akakios, p. 48-62. Léon VI, comme on le sait, fondera près des Saints-Apôtres une église de Tous-les-Saints; mais il n'en est pas question dans son homélie.

²⁷ Léon VI, hom. 23 (vie en vers de saint Clément), 14-16 (Démétrios), 31 (Élie), 21 (Étienne), 11 (décollation du Baptiste), 18 (Nicolas), 7 (Paul), 29 et 30 (Thomas); pour saint Jean Chrysostome, voir note 14.

²⁸ Le fait que Léon VI s'apprêtait à prononcer un discours en l'honneur des reliques de Lazare est signalé par Aréthas de Césarée (voir plus haut, note 17).

²⁹ Th. Antonopoulou, *op. cit.*, p. 40-47.

les circonstances particulières dans lesquelles il a rédigé son panégyrique de saint Nicolas. Il s'agit de la prière finale sur laquelle s'achève le discours: "Voici, Nicolas, le discours que j'ai composé pour toi alors qu'un mal cruel me rongea et que mon esprit oscillait, entraîné tantôt par l'amour que j'ai pour toi, tantôt par cette maladie pénible... Avec l'assistance de ton amour, mon discours a pu surmonter heureusement ces épreuves et, maintenant... voici qu'il t'est présenté en offrande, tout indigne qu'il est. Et moi aussi, j'ai surmonté mes souffrances, ayant été guéri par toi et par un saint martyr. Eh quoi? Négligerai-je de vous témoigner ma reconnaissance à vous deux ensemble, vous qui, ensemble, m'avez restauré dans un état meilleur? Avec ce martyr, implore le sage Pilote qui m'a confié le gouvernail du monde, afin qu'il daigne me faire naviguer sur une mer sereine et faire parvenir aussi dans un havre abrité des vagues tout à la fois l'embarcation et le pilote³⁰."

Comme on le voit, la dévotion de Léon pour saint Nicolas est justifiée d'une façon toute personnelle et se trouve en partie liée à une guérison miraculeuse dont l'empereur, après d'autres hagiographes, nous dit avoir bénéficié. Le cas n'est pas isolé. Sans parler du martyr curieusement anonyme qui apparaît en même temps que Nicolas, Léon a bénéficié aussi, à en croire la *Vie de sainte Théophanô*, du secours miraculeux de saint Démétrius qui le délivre de la prison où l'avait enfermé Basile et le réconcilie avec son père³¹. Il lui consacra trois discours et lui fera construire une chapelle au palais³². Mais dire que Léon écrit en l'honneur de Nicolas ou de

³⁰ Léon VI, hom. 18, éd. Akakios, p. 159.

³¹ *Vie de sainte Théophanô*, éd. E. Kurtz, "Zwei griechische Texte über die heilige Theophano", *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 8e série, 3, 2 (1898), p. 10-11.

³² Léon VI, hom. 14-16, éd. Akakios, p. 124-138; pour l'église Saint-Démétrios du Pharos, voir Léon VI, hom. 16 et R. Janin, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin. Première partie. Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique*. Tome III. *Les églises et les monastères*, Paris, 1969, p. 91-92.

Démétrius parce qu'il a bénéficié de leurs miracles serait insuffisant et nous voyons du reste que Léon avait commencé son panégyrique pour Nicolas avant d'avoir été guéri par lui. La dévotion précède le miracle, si bien qu'il faudrait ici chercher pourquoi ce sont Nicolas et Démétrius qui apparaissent à Léon, et donc déterminer la place qu'occupaient ces deux saints dans la piété byzantine de l'époque et plus précisément à la cour impériale. Léon VI est un témoin de son époque et de son milieu, et son sanctoral doit être comparé à celui de son prédécesseur sur le trône, son père Basile I^{er}.

Si le fondateur de la dynastie macédonienne n'a pas laissé d'œuvres hagiographiques, son action en faveur du culte des saints, qui a revêtu la forme tout impériale de la construction ou de la reconstruction d'églises, est connue par l'inventaire impressionnant contenu dans la *Vie de Basile*³³. Cette liste, qui fait connaître nommément une cinquantaine d'églises et parle d'une centaine d'autres, est ordonnée en plusieurs sections: restaurations dans la Ville; fondations au Grand Palais et dans d'autres palais; fondations ou refondations dans la Ville encore, puis hors de celle-ci. Constantin VII signale tout d'abord que son grand-père, à Constantinople même, a restauré vingt-et-une églises³⁴. Il s'agit, outre Sainte-Sophie, de deux églises de la Théotokos et d'une de Sainte-Anne; de deux églises dédiées au Prodomé et d'une au prophète Élie; des Saints-Apôtres et de trois autres églises en l'honneur d'apôtres ou d'évangélistes (Philippe, Luc, André), et d'une dizaine dédiées à divers martyrs, dont Étienne et Démétrius.

Au Grand Palais³⁵, nous trouvons onze églises ou chapelles dont on nous dit ou laisse entendre qu'elles ont été fondées par Basile: la Née tout d'abord, à laquelle Constantin VII consacre une description spéciale³⁶, et qu'il dit avoir été dédiée au Christ, à l'archange Gabriel,

³³ Theophanes Continuatus, V. 78-94 (Bonn, 1838, p. 321-341).

³⁴ Theoph. Cont., V. 79-82 (Bonn, p. 322-325).

³⁵ Theoph. Cont., V. 83-90 (Bonn, p. 325-336).

³⁶ Theoph. Cont., V. 83-86 (Bonn, p. 325-329).

à Élie, à la Théotokos et à Nicolas; trois églises au Pharos, celles d'Élie encore, de Clément, du Sauveur³⁷; ailleurs, une chapelle Saint-Paul, une église Saint-Pierre, peut-être une chapelle de l'Archistratège et une de la Mère de Dieu³⁸; deux autres chapelles de la Théotokos et une de saint Jean le Théologien³⁹. A Pègai⁴⁰, nous trouvons encore cinq chapelles attribuées à Basile: une d'Élie et d'Élisée; une de saint Constantin le Grand, une des XLII Martyrs (d'Amorium), deux de la Mère de Dieu. Au palais de Hiéreia, la *Vita Basilii* signale une nouvelle chapelle Saint-Élie⁴¹. Puis elle revient à la Ville⁴² pour signaler des "constructions ou reconstructions": reconstruction de la Sainte-Châsse des Chalkoprataia et de Saint-Laurent des Pulcheriana; construction de l'église de la Mère de Dieu au Forum, du Prince des Anges au quartier de Tzeiros. Enfin, hors de la Ville, nous trouvons six sanctuaires. Il s'agit le plus souvent de restaurations: Saint-Jean-l'Évangéliste et Saint-Jean-Prodrome à l'Hebdomon; à Rhégion, Saint-Pierre; sur le pont du Barbyzès (Bathyrsons), Saint-Callinice; Saint-Phocas du Sténon, Saint-Michel au Sosthénion⁴³.

Cette longue liste contient évidemment des éléments de nature différente et l'on est tenté tout d'abord de distinguer les reconstructions, imposées à Basile par les circonstances, en particulier par les tremblements de terre récents, et les véritables fondations, qui laissent mieux apparaître les dévotions personnelles de l'empereur. Mais les deux mouvements sont indissociables et également

³⁷ Theoph. Cont., V. 87, Bonn, p. 329.29; 330.5 et 9 (Saint-Élie, Saint-Clément et Saint-Sauveur du Pharos).

³⁸ Theoph. Cont., V. 88, p. 331.9, 14, 16, 17 (pour la chapelle de l'Archistratège, le nom du fondateur n'est pas indiqué).

³⁹ Theoph. Cont., V. 90, Bonn, p. 335.19 (Théotokos de l'Aétos); 336.2 (autre chapelle de la Théotokos, plus à l'ouest); 336.6 (Saint-Jean-le-Théologien).

⁴⁰ Théoph. Cont., c. 91, p. 337.14-18

⁴¹ *Ibid.*, p. 337.20.

⁴² Theoph. Cont., V. 93, Bonn, p. 338-9.

⁴³ Theoph. Cont., V. 94, Bonn, p. 340-341.

importants. Sous le règne de Basile, Byzance médiévale a reconquis la ville de Justinien⁴⁴, elle réactive le réseau de son espace sacré, recouvre son sanctoral. Nous ne voyons guère que Basile ait promu des cultes nouveaux. Il restaure des sanctuaires anciens, réanime sans doute, on ne sait avec quel succès, certains cultes déjà installés, et c'est dans le sanctoral qui lui est légué par la tradition qu'il distingue particulièrement certains saints. Les dévotions favorisées par Basile ont été relevées depuis longtemps⁴⁵. Si nous laissons de côté la Théotokos et saint Jean Baptiste, toujours si présents dans la piété byzantine, nous voyons que Basile s'est intéressé au premier chef à Élie et aux archanges, mais aussi aux apôtres; de façon moins nette à Nicolas, à Constantin le Grand et, parmi les martyrs, à Clément d'Ancyre et aux martyrs d'Amorium.

Comparé à celui de son père, le sanctoral de Léon révèle tout d'abord des points communs. Clément d'Ancyre et Élie figurent dans les deux, et l'on peut ajouter le cas de saint Jean Chrysostome, puisque l'homélie de Léon a été écrite à la demande de Basile, et que d'autre part la tombe du Chrysostome se trouve aux Saints-Apôtres, restaurés par Basile⁴⁶. La continuité qui se dessine ainsi est spécialement sensible dans le cas d'Élie. On sait que Basile attribuait à la protection du prophète son accession au trône et Constantin VII, dans la Vie de Basile, souligne ce patronage à la fois en racontant comment Élie avait annoncé à la mère de Basile que son fils régnerait⁴⁷ et en

⁴⁴ P. Magdalino, *Constantinople médiévale. Études sur l'évolution des structures urbaines*, [Travaux et mémoires du centre de recherche d'histoire et civilisation byzantine. Monographies, 9], Paris, 1996, p. 27-28, propose cependant de ne pas surestimer l'importance des constructions de Basile: il s'agirait de la reconstruction d'églises qui n'avaient pas cessé d'être occupées à l'époque précédente. Il faudrait donc insister ici sur la continuité.

⁴⁵ Voir en dernier lieu G. Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 201-207.

⁴⁶ Pour les textes de Léon VI, voir note 16; Theoph. Cont., V. 80, Bonn, p. 323; les Saints-Apôtres tiennent une place importante dans la piété des premiers Macédoniens: voir G. Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 209-214.

⁴⁷ Theoph. Cont., V. 8, Bonn, p. 221-223.

établissant, dans la description qu'il fait de la Néa, un discret parallélisme entre cette prophétie d'Élie et l'annonce de Gabriel à Marie⁴⁸. En 886, quand Basile décide de gracier Léon et de faire de lui son héritier, il manifeste publiquement sa décision à l'occasion de la Saint-Élie ainsi que le rapporte l'auteur de la *Vie de sainte Théophanô*⁴⁹. Parvenu sur le trône, Léon aura soin de manifester sa reconnaissance envers le prophète⁵⁰, et nous voyons ainsi le culte d'Élie devenir clairement dynastique.

Mais outre ces phénomènes de continuité, on peut être sensible aussi aux nouveautés qui marquent les dévotions de Léon. Le culte de saint Démétrios en est un premier exemple. Certes, Basile reconstruit une église en l'honneur du martyr à Constantinople, mais c'est une église parmi d'autres⁵¹. Léon VI fait beaucoup plus. Il organise en effet le culte du saint au palais lui-même⁵² et fait construire une chapelle Saint-Démétrios au Pharos, lieu privilégié où s'expriment les dévotions impériales⁵³. Il y a là, pour des raisons qui semblent personnelles, la volonté de promouvoir un saint particulier. Avec le cas de sainte Théophanô, nous avons l'exemple de la promotion d'une sainteté cette fois familiale, inspirée peut-être par ce que Basile avait tenté pour son fils Constantin, mais révélatrice aussi d'une tendance aristocratique: la Vie anonyme de sainte Théophanô, qui ne doit rien à une commande impériale, a été composée, de façon caractéristique, à la demande de la famille des Martinakioi⁵⁴. Quant au culte de

⁴⁸ Theoph. Cont., V. 83, p. 325. 14-15.

⁴⁹ *Vie de sainte Théophanô*, éd. Kurtz, p. 13.

⁵⁰ Léon VI, hom. 31, éd. Akakios, p. 259-261; *De cerimoniis*, I. 28, éd. Vogt, p. 106-109.

⁵¹ Théoph. Cont., V. 81, p. 324.5; R. Janin, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin. Première partie. Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique*. Tome III. *Les églises et les monastères*, Paris, 1969, p. 89-90.

⁵² *De cerimoniis*, I. 30, éd. Vogt, p. 113-115.

⁵³ R. Janin, op. cit., Paris, 1969, p. 91-92.

⁵⁴ *Vie de sainte Théophanô*, éd. Kurtz, p. 21-22.

saint Lazare et au transfert de ses reliques⁵⁵, il nous paraît relever d'une catégorie particulière, liée spécialement à la dignité impériale. Cette translation, en effet, annonce la longue série des transferts des reliques du Christ ou des amis du Christ par lesquels les empereurs, au Xe siècle, chercheront à marquer leur légitimité et à rehausser leur prestige⁵⁶. Sur ce point, Léon VI ne paraît pas suivre l'exemple de Basile Ier, mais plutôt celui de Michel III qui avait fait apporter à Constantinople le chef de saint Jean-Baptiste⁵⁷.

L'analyse du sanctoral de Léon, tel qu'il nous est accessible par ses œuvres hagiographiques, laisse ainsi apparaître une complexité. Participant au mouvement général qui marque la piété de l'époque, et le soutenant activement dans son ensemble, Léon VI, comme son père Basile, distingue spécialement certains saints qu'il estime lui être personnellement liés et organise, dans des lieux privilégiés, certains cultes dans lesquels il assume publiquement un rôle de premier plan pour des raisons à la fois personnelles, familiales, dynastiques, ou encore pour renforcer le prestige impérial.

Constantin VII et le synaxaire de Constantinople

Parler des premiers empereurs macédoniens et du culte des saints ou de leur rôle dans la production hagiographique conduit à s'intéresser au *Synaxaire de Constantinople*, dont H. Delehaye a

⁵⁵ Voir Aréthas de Césarée, *Oratio in adventu reliquiarum s. Lazari et Oratio in dedicatione ecclesiae S. Lazari*, éd. L.G. Westerink, *Arethae scripta minora* II. 57 et 58 (p. 7-10 et 11-16); sur le monastère Saint-Lazare, non loin du palais, voir R. Janin, op. cit., p. 298-300.

⁵⁶ Voir B. Flusin, "Construire une Nouvelle Jérusalem: Constantinople et les reliques", dans M. Amir Moezzi et J. Scheid, éd., *L'Orient dans l'histoire religieuse de l'Europe. L'invention des origines*, [Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Section des Sciences religieuses, t. 110], Brepols, 2000, p. 51-70.

⁵⁷ Sur la translation du chef de saint Jean-Baptiste par Michel III, voir *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, éd. Delehaye, Bruxelles, 1902 [désormais: *Synax. CP*], col. 485.56.

montré qu'il n'était pas attesté avant la fin du IXe siècle au plus tôt, et que Constantin VII pouvait avoir joué un rôle dans sa constitution⁵⁸. Pour cette question importante, il semble y avoir contradiction entre l'existence du synaxaire transmis par le *Patmiacus* 266 (P de Delehay) et le prologue du *Hierosolymitanus* Sainte-Croix 40 (H).

Le manuscrit P, par lui-même, n'est pas très ancien: on avait proposé pour lui une date très haute; Delehay, qui ne le connaissait pas directement, le datait du Xe siècle, mais il faut le situer au XIe, sinon au XIe-XIIe⁵⁹. Cependant, si le manuscrit est postérieur au règne de Constantin VII, le texte du synaxaire qu'il transmet paraît bien antérieur. Pour le sanctoral, le personnage le plus récent qui soit commémoré est en effet le patriarche Ignace de Constantinople, qui meurt en 876⁶⁰. H. Delehay, suivi par A. Luzzi, a proposé de ce fait de situer le modèle dont dépend P sous le règne de Léon VI ou, au plus tard, dans les premières décennies du Xe siècle⁶¹. Cyrille Mango, par ailleurs, étudiant les églises et les monuments signalés dans P, a montré qu'aucun n'était postérieur au règne de Basile Ier⁶². La prudence conduit donc à dater le synaxaire transmis par P des environs de 900.

De son côté, le prologue qu'on trouve dans H après le synaxaire et non pas avant, paraît être, comme on pourra le voir dans la traduction ci-dessous et comme l'avait noté Delehay⁶³, la préface

⁵⁸ *Synax.* CP, col. LIII-LV

⁵⁹ *Ibid.*, col. X-XI; A. Luzzi, "Note sulla recensione del Sinassario di Costantinopoli patrocinata da Costantino VII Porfirogenito", *Rivista di studi bizantini e neoellenici* NS 26 (1989) p. 140 et n. 5; voir aussi J. Matéos, *Le Typicon de la Grande Eglise. Ms. Sainte-Croix*, n° 40, Xe siècle, [OCA 165-166], Rome, 1962-1963, p. viii-xviii.

⁶⁰ *Synax.* CP, col. 155-156. 51 (simple mention dans P).

⁶¹ *Synax.* CP, col. LV; A. Luzzi, "Note", p. 140.

⁶² "The Relics of St. Euphemia and the Synaxarion of Constantinople", dans S. Lucà et L. Perria (éd.), *Opôra. Studi in onore di Mgr Paul Canart per il LXX compleanno = Bolletino della Badia Greca di Grottaferrata* n.s. LIII (1999) p. 79-87.

⁶³ "Qui vero hunc prologum, cum ceteris quos edidimus, contulerit, facile deprehendet hos quidem hominum esse quibus opera similia praeluxerant, quique se multos habuisse decessores ultro fatentur..., illum vero scriptoris, qui se rem plane novam moli iactat" (*Synax.* CP, col. LV).

du premier synaxaire qui ait jamais été rédigé. Or l'auteur – anonyme dans H, mais dont la traduction arabe du Synaxaire nous apprend qu'il s'agit du diacre et bibliothécaire Évariste⁶⁴ – dit avoir composé son œuvre à la demande d'un empereur qui, ainsi que Delehayé l'avait déjà reconnu⁶⁵, n'est autre que Constantin Porphyrogénète, cité nommément dans le Synaxaire melkite.

Il pourrait être tentant de résoudre la difficulté en situant le synaxaire P dans les années 920 et en supposant qu'Évariste s'adresse à Constantin encore tout jeune homme. Mais le prologue de H se comprend mieux s'il est adressé à un empereur adulte. D'autre part, le synaxaire H lui-même, avec lequel la préface est transmise en grec, est à dater, pour son contenu, après 945⁶⁶. Il faut donc situer l'activité d'Évariste sous le règne personnel de Constantin et conclure, avec A. Luzzi, que le prologue de H n'est pas celui du Synaxaire de Constantinople, mais plus modestement d'une recension de ce synaxaire⁶⁷. Le contenu de la préface permet de préciser ce que fut le travail exécuté pour Constantin:

⁶⁴ J.-M. Sauget, *Premières recherches sur l'origine et les caractéristiques des synaxaires melkites (XIe-XVIIe siècles)*. [Subsidia hagiographica 45]. Bruxelles, 1969, p. 32-35.

⁶⁵ *Synax.* CP, col. LV-LVI.

⁶⁶ Pour la date du synaxaire transmis par H et par son jumeau le Sin. gr. 548, voir les remarques de J. Noret, "Un nouveau manuscrit important pour l'histoire du Synaxaire", *Anal Boll*, 87 (1969) 90, qui note qu'on commémore la translation du corps de Grégoire de Nazianze; cette translation ne date cependant pas de la fin du règne de Constantin VII, comme le pensait encore J. Noret, "Le synaxaire Leningrad gr. 240. Sa place dans l'évolution du synaxaire byzantin", *Antinčnaja drevnosti i srednie veka* 10 (1973) 124-130, mais de 946: voir B. Flusin, "Constantin Porphyrogénète. Discours sur la translation des reliques de saint Grégoire de Nazianze (BHG 728)", *REB* 1999, p. 5-97.

⁶⁷ A. Luzzi, "Note sulla recensione del Sinassario di Costantinopoli patrocinata da Costantino VII Porfirogenito": pour H, voir A. Luzzi, "Il semestre estivo della recensione H* del Sinassario di Costantinopoli", dans *Studi sul Sinassario di Costantinopoli*, [Testi e Studi Bizantino-neoellenici, VIII.], Rome, 1995, p. 5-90..

“Pour vous, très divin et puissant empereur, ..., vous nous avez ordonné de vous présenter en peu de temps un document (*mnèmè*) qui donnât en même temps un aperçu (*sunopsis*) de l’histoire des saints dont la fête est célébrée tout au long des cycles annuels. Mais comme la différence des époques, qui empêche que j’aie pu les voir ou les entendre moi-même, fait que je ne peux rien exposer à leur propos qui soit tiré de mon propre fonds, comme je n’ai pas trouvé non plus des auteurs différents qu’on pût comparer pour séparer le vrai des multiples erreurs contenues dans le récit, je me dérobaï devant cet ordre. Cependant, après avoir considéré que chacun devait obéir au moindre signe que donnait la tête du divin empereur, voici que, dans ce qui avait été écrit à propos de ces saints, j’ai relevé qui avait été chacun d’eux, quels avaient été leurs adversaires, quand et comment ils avaient combattu et vaincu, et je l’ai consigné dans l’ouvrage que voici, renvoyant, pour les preuves de ce que je disais, aux premiers auteurs qui ont écrit sur ces saints. Si mon discours est sans art, s’il n’a aucune grâce et s’il est dépourvu de toute élégance, sans doute est-ce là le signe de l’ignorance extrême que je confesse être la mienne. Pourtant, il ne s’agissait pas d’honorer chaque saint par des éloges pour lesquels il faut augmenter le bien inhérent au sujet, voiler ce qu’on y rencontre de défectueux, conformer le discours aux passions qui se présentent. En outre, il aurait fallu beaucoup de temps et de peine, et c’eût été trop pour l’entreprise où je m’engage aujourd’hui. Je me suis donc contenté d’exposer au public les propositions toutes nues, et j’ai supprimé et coupé ce qui paraissait être rajouté au récit, quand bien même, à ce qu’on dit, rien n’est impossible aux spirituels, puisqu’ils ne sont pas asservis aux lois de la nature. J’ai voulu éviter de choquer le grand nombre des auditeurs, qui croient que les choses divines sont soumises aux mêmes règles que les choses humaines. Comme donc mon discours se trouvait simple et sans recherche, je pensais que je devrais rendre des comptes pour mon ignorance et je rougissais à l’idée du châtement que je méritais. Mais notre bon (*chrèstos*)

empereur, laissant de côté les reproches, sait imaginer des ressources qui remédient à mes insuffisances. En effet, les rétributions qu'il annonce ne sont pas mesurées d'après chaque œuvre accomplie ni accordées seulement quand il est tenu de manifester sa bienfaisance – autrement, bien peu auraient eu part à ses bienfaits –, mais, à l'imitation du Christ, il annonce celles qui sont à sa propre mesure. Il juge en effet que le propre d'un empereur, c'est, quand il s'agit de sauver ses sujets, d'ouvrir la main pour leur attribuer des biens qui dépassent leurs actes et les récompenser largement, mais de la refermer au contraire quand il s'agit de punir, et de s'interdire de faire payer les fautes, bousculant, en ce seul cas, les règles de la justice. Car, pour le reste, qui est plus prompt que la majesté impériale, que Dieu garde, à proférer une juste sentence, libre des suggestions de la faveur?

Si je ne craignais d'être taxé de flatterie, je dirais même: dans la sublimité de la toute-puissance, une pensée modeste; la prévoyance de l'avenir; un droit jugement porté sur les affaires; l'absence de toute négligence, et le soin apporté à tout examiner; la vigilance et, alors que tant de gens sommeillent, le fait de rester seul éveillé, tantôt, à la lumière du soleil ou à celle de la flamme quand la nuit est venue, à feuilleter et à méditer tous les livres, à lire les récits anciens qui donnent l'expérience de tant de situations différentes, qui font voir, comme si elles étaient là, les choses que le temps ou l'espace éloignent de nous, qui permettent aussi, pour les gouvernants, d'occuper la place d'un docteur et d'énoncer, comme l'Ulysse d'Homère, des discours semblables aux neiges de l'hiver (Il. 3, 222), tantôt à vaquer au bien des sujets et à croire qu'il faut, pour qui veut s'assurer pleinement le nom d'empereur, multiplier les peines et diminuer les plaisirs des sens. Car, pour ceux que donnent les sciences, vous êtes le plus avide de tous⁶⁸ .”

⁶⁸ *Synax.* CP, col. XIII-XIV.

Malgré certaines obscurités, ce petit texte est instructif sur plus d'un point. Sans compter le bel éloge de Constantin, empereur vigilant et savant, il nous faut surtout relever ce que cette préface peut révéler de l'œuvre qu'elle accompagnait. À moins de surinterpréter le terme de *mnèmè*, que nous avons traduit par document, ce dont parle Évariste n'est pas à proprement parler un synaxaire, c'est-à-dire un livre liturgique contenant à la fois des indications sur les synaxes et des notices sur les saints, ou de simples mentions, mais un ménologe impérial, ne contenant qu'un "aperçu de l'histoire des saints", dans l'ordre du calendrier, sans indications liturgiques autres que les dates des fêtes: le Ménologe de Basile II, à la fin du Xe siècle, peut donner une bonne idée du livre qui avait été ainsi composé⁶⁹.

La présence de la préface d'Évariste dans le synaxaire H laisse penser que le ménologe impérial exécuté sur l'ordre de Constantin VII a été utilisé pour enrichir en notices le Synaxaire de Constantinople. Inversement, il paraît clair qu'Évariste, en disant comment il a travaillé, a omis de signaler une de ses sources: le synaxaire sous sa forme ancienne, tel que P le laisse entrevoir⁷⁰. Évariste est donc moins original qu'il ne le prétend, mais on peut porter plusieurs choses à son crédit. Mis par Constantin VII devant l'obligation de composer cet "abrégé de l'histoire des saints", il a sans doute écrit un certain nombre de notices en recourant directement aux Vies anciennes et, s'il a récupéré tacitement des notices d'un Synaxaire préexistant, il est probable qu'il a retouché certaines d'entre elles conformément au programme assez cohérent qu'il s'était fixé. La comparaison entre le manuscrit P, dont les notices sont rares, souvent incomplètes, et le manuscrit H, beaucoup plus riche, est assez révélatrice, même si l'on admet que P a appauvri son modèle.

⁶⁹ Voir *Il menologio di Basilio II (Cod. Vaticano greco 1613)*. I Testo; II Tavole. [Codices e Vaticanis Selecti phototypice expressi iussu Pii PP. X consilio et opera curatorum Bibliothecae Vaticanae. Volumen VIII.] Torino, 1907.

⁷⁰ H. Delehaye a relevé en effet que les notices hagiographiques, dans P, étaient incomplètes et qu'il fallait supposer que, dans un ancêtre de P, elles présentaient un aspect plus satisfaisant: *Synax. CP*, col. x-xi.

Plusieurs faits importants ressortent à la lecture de cette préface, qui nous rappelle tout d'abord que nous sommes, avec les premiers Macédoniens, à l'époque où s'élabore cet instrument si important pour le culte des saints qu'est le Synaxaire de Constantinople. Nous voyons l'empereur Constantin VII agir comme commanditaire d'une œuvre hagiographique spécialement importante, puisqu'il s'agit, avec le ménologe d'Évariste, d'élaborer une sorte d'encyclopédie de la sainteté, appelée à se diffuser dans le public⁷¹. Nous voyons aussi quelle est la conception qu'Évariste s'était faite de sa tâche et, dans un sens, de l'hagiographie. En effet, s'il définit clairement le contenu de ses notices – identité du martyr, époque, adversaires, supplice – il juge aussi son travail d'après certaines catégories de l'histoire: c'est ainsi qu'il oppose son œuvre au genre de l'éloge, regrette de ne pas avoir assisté lui-même aux événements qu'il relate et de ne pas avoir disposé de sources suffisantes qu'il aurait pu critiquer, ou encore qu'il renvoie aux Vies développées le lecteur désireux d'obtenir des preuves ou des confirmations (*pisteis*). On remarquera aussi le passage où Évariste déclare avoir retranché certains ornements des Vies qu'il utilisait. Il ne s'agit pas là simplement du travail ordinaire d'un abrégiateur. Évariste a en vue des passages bien précis qui montrent les saints dépassant les "lois de la nature" et nous sommes dans le domaine du merveilleux ou du miraculeux. Tout en admettant la possibilité du miracle – "rien n'est impossible aux spirituels" –, Évariste semble avoir eu à cœur, par égard pour son public, dit-il assez curieusement, de retrancher ce qui pouvait heurter le bon sens. Les tendances qui se font jour ainsi dans cette préface ne sont pas propres à un auteur. On peut les relever ailleurs, et le ménologe impérial de Constantin VII, source d'une partie indéterminée des notices hagiographiques du Synaxaire de Constantinople, se trouve de ce fait être un bon représentant de l'hagiographie du Xe siècle telle qu'elle se développe à la cour impériale.

⁷¹ Évariste dit en effet à Constantin VII qu'il a voulu "épargner le grand nombre des auditeurs", ce qui suppose que le ménologe qu'il rédige n'est pas destiné à l'usage personnel de l'empereur.

Constantin VII hagiographe

Outre le ménologe qu'il fait ainsi réaliser, Constantin Porphyrogénète est à l'origine de plusieurs œuvres hagiographiques soit comme auteur⁷², soit comme simple commanditaire. Ce dernier cas ne peut être négligé puisqu'il attire l'attention sur l'activité hagiographique dont le palais impérial de l'époque se trouve être le cadre. Quelques noms d'hagiographes actifs à la cour sont parvenus jusqu'à nous. À côté du diacre et bibliothécaire Évariste, nous trouvons un autre clerc, Grégoire le Référendaire, auquel on attribue au moins deux œuvres hagiographiques. La première est un éloge de saint Démétrius prononcée à la chapelle Saint-Démétrius du Pharos devant Léon VI et Alexandre peu après le sac de Thessalonique du 31 juillet 904⁷³. La seconde est une homélie prononcée à l'occasion de la translation du mandylion d'Édesse⁷⁴ en 944. La distance chronologique qui sépare les deux œuvres laisse songeur: peut-être avons-nous affaire à deux clercs homonymes. Enfin, le cas le plus connu et le plus intéressant pour notre propos est celui de Théodore Daphnopatès.

Daphnopatès⁷⁵, à la différence d'Évariste et de Grégoire, n'est pas un clerc, mais un laïc qui, après avoir été prôtasécritis et patrice sous Romain Lécapène, semble avoir été tenu à l'écart des honneurs sous Constantin VII, avant de devenir magistre et préfet de la Ville sous Romain II. Son œuvre hagiographique est relativement abondante puisqu'on lui attribue une Passion de saint Georges, une Vie de

⁷² P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin*, Paris, 1971, p. 270-272

⁷³ BHG 544: éd. Th. Joannou, *Mnèmeia hagiologica nun prôton ekdidoména*, 1884, réimpression anastatique Leipzig 1973, p. 54 - 66. Pour la date de cette homélie, voir P. Magdalino, "Saint Demetrios and Leo VI", *Byzantinosl.* 51 (1990) 198-201.

⁷⁴ BHG 796g : éd. A.-M. Dubarle, "L'homélie de Grégoire le Référendaire pour la réception de l'image d'Édesse", *REB* 55 (1997) 5-51.

⁷⁵ Sur cet auteur, voir l'introduction de J. Darrouzès, L. G. Westerink, *Théodore Daphnopatès. Correspondance* [Le Monde Byzantin.] Paris, 1978.

Théophane le Confesseur, deux discours sur saint Paul, deux autres sur saint Jean-Baptiste et la Vie A de Théodore Stoudite⁷⁶.

Le discours qu'il prononce au palais en janvier 956 pour la translation d'une main du Baptiste est spécialement instructif⁷⁷. Daphnopatès se montre soucieux de mentionner les sources qu'il utilise: les évangiles pour la vie et la mort du Prodrome, puis, pour l'histoire de la main parvenue jusqu'à Antioche, un vieux récit et d'anciennes histoires⁷⁸. Les discordances entre les différentes traditions sont évoquées et réglées prestement: les divergences, nous dit-on, portent sur l'accessoire, et non sur l'essentiel⁷⁹. Enfin, relatant l'histoire merveilleuse d'un dragon tué par un os du pouce du Baptiste, Daphnopatès manifeste ses réticences: il ne connaît cette histoire que par oui-dire; ce qu'elle relate n'est ni près ni loin de la vérité, mais il faut tenir compte du fait que le Prodrome a accompli tant de merveilles⁸⁰. Sur plusieurs points, Daphnopatès se trouve ainsi en harmonie avec ce que nous avons relevé pour Évariste.

Pour la translation de cette relique du Précurseur, Constantin VII, pour des raisons que nous ignorons, avait renoncé à tenir le rôle principal. À la différence d'autres translations en effet, il n'agit pas par lui-même: il laisse au patriarche le soin d'accueillir la relique⁸¹, et s'en remet à Daphnopatès pour l'homélie. Celui-ci n'en est pas à son coup d'essai. Dès 945, il avait composé sous le nom de Constantin VII une curieuse lettre adressée à Grégoire de Nazianze⁸², implorant le retour du saint à Constantinople. Dix ans plus tard, Daphnopatès

⁷⁶ *Ibid.*, p. 4-6.

⁷⁷ Daphnopatès, *Discours sur la translation de la main de saint Jean-Baptiste*, éd. Latysev, "Dve reci...", *Pravoslavnyj Palestinskij Sbornik*, 59 (Pétrograd 1910), p. 15-38.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 19 (§3); p. 21 (§6).

⁷⁹ *Ibid.*, p. 25 (§12, l. 16-19).

⁸⁰ *Ibid.*, p. 25 (§12, l. 19-22); p. 27 (§14, l. 18-24).

⁸¹ *Ibid.*, p. 31-32 (§17, l. 7-22; §18).

⁸² *Théodore Daphnopatès. Correspondance*, éd. J. Darrouzès, L. G. Westerink, p. 143-5.

peut parler sous son nom propre. Mais, pendant tout le règne de Constantin VII, on le devine aidant l'empereur à rédiger ses discours.

Constantin Porphyrogénète en effet, pour les œuvres hagiographiques, n'est pas simplement un commanditaire. Il en a composé lui-même, ou du moins en a-t-il fait circuler sous son nom. Paul Lemerle en avait dressé la liste⁸³ : un discours sur la translation du corps de saint Jean Chrysostome⁸⁴, une homélie sur les chaînes de saint Pierre⁸⁵, le Récit sur la translation du saint Mandyllion⁸⁶, à quoi l'on ajoutera aujourd'hui un long panégyrique pour la translation des reliques de Grégoire de Nazianze⁸⁷.

Le *Récit* sur la translation du Mandyllion révèle à la lecture les mêmes tendances que nous avons signalées chez Daphnopatès ou chez Évariste, en particulier pour la recherche des sources, leur utilisation –annoncée cette fois dès le titre⁸⁸ –, la même tentative assez molle de concilier leurs contradictions⁸⁹. Mais surtout, ce récit est marqué par un très fort aspect idéologique. La translation de l'image d'Édesse, organisée par Romain Ier, se trouve en effet avoir tourné, comme on le sait, au bénéfice de Constantin VII et si celui-ci, alors

⁸³ P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin*, Paris, 1971, p. 270-2; A. Luzzi, "L'Ideologia costantiniana" nella liturgia dell'età di Costantino VII Porfirogenito", *Rivista di studi bizantini e neoellenici* NS 28, 1991, p. 115 et n. 8 et 9.

⁸⁴ BHG 878d; éd. Dyobouniotès, *EETHS 1* (Athènes 1926) p. 306-319

⁸⁵ BHG 1486; BHG 1486a; éd. E. Batareikh, *Chrysostomika*, Rome 1908, p. 978-1005

⁸⁶ BHG 794; éd. E. von Dobschütz, *Christusbilder. Untersuchungen zur christlichen Legende*, Leipzig, 1899, p. 39**-85**.

⁸⁷ Éd. B. Flusin, "Constantin Porphyrogénète. Discours sur la translation des reliques de saint Grégoire de Nazianze (BHG 728)", *REB* 1999, p. 5-97.

⁸⁸ Le récit est "compilé à partir de différentes histoires": éd. Dobschütz, p. 39**.

⁸⁹ L'auteur du Récit fait remarquer qu'après si longtemps, "il n'est pas étonnant que le récit s'égaré souvent"; puis il note que les traditions ne divergent que les différentes traditions s'accordent sur l'essentiel et divergent sur des détails, comme la chronologie, ce qui ne saurait nuire à la vérité: éd. Dobschütz, p. 53**, § 16.

que Grégoire le Référendaire a déjà composé son œuvre, écrit à frais nouveaux un long récit, c'est pour souligner la coïncidence providentielle qui unit l'arrivée du portrait miraculeux du Christ au Grand Palais de Constantinople et son propre retour sur le trône⁹⁰.

Peu après avoir rédigé le *Récit* sur le Mandylion d'Édesse, Constantin VII écrit, ou fait écrire, et en tout cas prononce le *Panegyrique* sur le retour des reliques de Grégoire de Nazianze. Il s'agit cette fois, comme nous l'avons montré ailleurs, d'un acte de dévotion personnelle⁹¹ : Constantin, qui, en janvier 945, s'est débarrassé de ses deux beaux-frères pour devenir seul empereur, célèbre en janvier 946 son accession au pouvoir suprême, qu'il attribue à la protection de saint Grégoire. Il manifeste ainsi publiquement sa gratitude, dans un lieu – les Saints-Apôtres – où les premiers Macédoniens aiment à publier leur piété, et “promeut” Grégoire protecteur de l'Empire⁹² : bel exemple montrant que les dévotions d'un empereur sont appelées à sortir de la sphère du privé et engageant, au-delà de sa personne, l'ensemble de ses sujets.

Un cérémonial

Alors que le *Récit* sur le transfert du mandylion est une œuvre écrite, le *Panegyrique* pour les reliques de Grégoire de Nazianze est une œuvre oratoire prononcée par l'empereur lui-même. Cette différence est notable et engage à resituées ce discours dans l'ensemble d'une cérémonie. Les œuvres hagiographiques en effet, ou certaines d'entre elles, gagnent à être resituées dans le tout dont elles sont la partie, c'est-à-dire dans l'ensemble des rites qui entourent le culte des saints. Si, dans le cas du *Récit* sur la Sainte Face d'Édesse,

⁹⁰ Voir la prophétie mise dans la bouche d'un démoniaque: Dobschütz, p. 79**, l. 12-14.

⁹¹ B. Flusin, “Constantin Porphyrogénète. Discours sur la translation des reliques de saint Grégoire de Nazianze (BHG 728)”, *REB* 1999, p. 10-12.

⁹² *Ibid.*, p. 77, l. 697-8.

il y a entre l'œuvre et l'événement, du fait des circonstances, un décalage qui explique que nous ayons affaire à un traité écrit plutôt qu'à un discours prononcé par l'empereur, dans d'autres cas, le panégyrique s'intègre à la fête. Il en est un des temps forts, en souligne le sens, et l'orateur qui s'avance devant le peuple pour s'adresser au saint est l'un des acteurs que le cérémonial met en scène. Pour comprendre le personnage qu'il joue, il faut analyser l'ensemble de son rôle tout au long des festivités. Deux documents, dans des occasions particulièrement solennelles, en donnent l'occasion. Il s'agit d'un discours d'Aréthas de Césarée pour la translation des reliques de saint Lazare et du panégyrique de Constantin VII en l'honneur de Grégoire⁹³.

Dans ce panégyrique, qu'il prononce lui-même, Constantin décrit en détail les rites qui entourent le corps du saint. Il met bien en évidence l'importance toute particulière que revêt un épisode spectaculaire de la fête: le passage du Bosphore. C'est alors que l'empereur apparaît en pleine lumière et Constantin, parlant de lui-même à la troisième personne, se dépeint à l'avant de la galère impériale, en contact intime avec le saint dont il porte la châsse entre les bras⁹⁴. L'image qu'il utilise alors – "on eût dit que [l'empereur] marchait sur les flots" –, qui renvoie à l'évangile et au Christ lui-même, est étonnamment forte⁹⁵, mais avant de l'écarter comme une hyperbole rhétorique, il faut examiner en quels termes Aréthas de Césarée, quelque cinquante ans plus tôt, décrit la même cérémonie, célébrée cette fois-ci par Léon VI en l'honneur de Lazare. La relique étant à Chrysopolis, l'empereur se porte à sa rencontre, puis, sous les yeux de son peuple massé près des murs de la Ville, il revient en traversant le Bosphore et Aréthas qui,

⁹³ Aréthas de Césarée, *Oratio in dedicatione ecclesiae S. Lazari*, éd. L.G. Westerink, *Arethae scripta minora* II. 58 (p. 11-16); B. Flusin, "Constantin Porphyrogénète. Discours sur la translation des reliques de saint Grégoire de Nazianze (BHG 728)", p. 40-79.

⁹⁴ B. Flusin, op. cit., p. 61, § 26.

⁹⁵ *Ibid.*, cf. Matth., 14.22-33.

dans son homélie, multiplie les références à l'Ancien Testament, nous le présente alors "comme un nouveau saint Aaron ayant pénétré derrière le voile de la mer"⁹⁶. Ici encore, les ressources de la rhétorique permettent de dévoiler le vrai sens de la cérémonie et d'investir l'empereur d'une dignité religieuse toute particulière: Léon VI, célébrant la translation des reliques de Lazare, est un nouveau Moïse, chef du peuple d'Israël, et un nouvel Aaron⁹⁷.

Parvenu au Grand Palais, que le passage du corps de Grégoire contribue à sanctifier, Constantin revêt un autre personnage. Il ne porte plus les reliques, confiées maintenant à des évêques qui les conduisent jusqu'aux Saints-Apôtres tandis que l'empereur, accompagné du patriarche, suit à pied le cortège⁹⁸. Nous avons montré ailleurs la série de correspondances qui s'établit alors⁹⁹. La chasse des reliques est une nouvelle arche d'alliance et c'est en fonction du passage du livre des Règles relatif au transport de l'arche à Jérusalem¹⁰⁰ qu'il faut comprendre de telles cérémonies. Constantin suivant le cortège, puis prononçant un panégyrique, comme Léon l'avait fait avant lui pour Lazare, est à nouveau David dansant pour le transfert de l'arche.

Arrivé aux Saints-Apôtres, Constantin prononce son discours et, pour bien comprendre la force de cet instant, il faut revenir au discours d'Aréthas. Léon VI est à Sainte-Sophie. Il s'apprête à parler, mais la foule des assistants, par le vacarme qu'elle fait, l'en empêche et

⁹⁶ Aréthas de Césarée, *Oratio in dedicatione ecclesiae S. Lazari*, éd. L.G. Westerink, t. II, p. 12.

⁹⁷ Voir B. Flusin, "L'empereur et le Théologien: à propos de la Translation des reliques de Grégoire de Nazianze (BHG 728)", dans I. Hutter et I. Ševčenko (éd.), *AETOS. Studies in honour of Cyril Mango, presented to him on April 14, 1998*, Stuttgart et Leipzig, 1998, p. 137-153.

⁹⁸ Constantin VII, *Panégyrique pour la translation des reliques de Grégoire le Théologien*, éd. Flusin, p. 63, § 28.

⁹⁹ B. Flusin, "Constantin Porphyrogénète. Discours sur la translation des reliques de saint Grégoire de Nazianze (BHG 728)", p. 36-7.

¹⁰⁰ 2 Sam. 6.

l'empereur, à l'autel de la Grande Église, serre alors contre lui la sainte châsse qu'il veut protéger; il se retirera ensuite dans les catéchumènes pour assister à la liturgie¹⁰¹. Cette image de Léon VI à l'autel de la Grande Église, tenant la châsse de Lazare, montre le rôle insigne et quasi-sacerdotal que l'empereur a pu jouer dans le culte des saints. Nous voyons ici se mettre en place une forme de *mésiteia* impériale qui rappelle celle que Nicéas David récusait: Léon VI ou Constantin VII, s'adressant au saint qu'ils célèbrent, s'imposent aux yeux de leurs sujets comme des intercesseurs privilégiés capables d'attirer sur l'Empire la protection surnaturelle dont ils bénéficient personnellement¹⁰².

L'ensemble des documents qu'on peut ainsi réunir gagnerait à être complété par l'étude des poèmes liturgiques composés par des empereurs, mais à lui seul il fait déjà comprendre l'intérêt et le sens qu'a pu avoir l'implication personnelle de Léon VI et de Constantin VII dans le culte des saints. Leurs œuvres, regroupées, cessent d'apparaître comme une curiosité ou un à-côté. Importantes pour mieux comprendre le caractère plus policé, plus historique, on aimerait dire plus éclairé d'une hagiographie qui, au Xe siècle, se développe pour partie dans une cour cultivée, elles soulignent surtout le rôle religieux dont l'empereur est investi et l'aspect davidique de sa royauté. L'image que Petre Guran a choisie parmi les fresques du monastère de Horezu et qui montre Léon VI aux côtés d'autres mélodes, ne dit en somme pas autre chose.

¹⁰¹ Aréthas de Césarée, op. cit., éd. Westerink, t. II, p. 14-16.

¹⁰² On note le même élargissement dans la prière que Léon VI adresse à saint Nicolas (voir ci-dessus, p. 36); la prière pour l'empereur devient prière pour l'empire.